



## DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

### Quels sont les enfants concernés pour l'année scolaire 2022-2023 ?

- ✓ Les nouveaux arrivants sur Vaugines.
- ✓ Les enfants nés en **2019** et qui entrent en petite section de maternelle

### Comment s'inscrire ?

Merci de prendre rendez-vous auprès de la directrice par mail [ce.0840461v@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840461v@ac-aix-marseille.fr) ou par téléphone 04 90 77 21 21 avant le 20 mai 2022. Lors de l'inscription, merci de vous munir des documents suivants:

- Livret de famille : copies des pages parents et enfants
- Carnet de santé : copies des pages des vaccinations (3 vaccins obligatoires : anti-diphtérique, anti-tétanique, anti-poliomyélitique)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (copie de facture électricité, téléphone, eau...) ou Attestation de domiciliation sur la commune établie par la Mairie. En cas de déménagement, le justificatif à fournir est celui du logement qui sera occupé à la date de rentrée de l'enfant.
- Fiche préparatoire à l'inscription ci-jointe remplie
- Fiche de première scolarisation ci-jointe remplie
- Certificat de radiation de l'ancienne école si nécessaire
- Dérogation le cas échéant
- Une copie du jugement de séparation ou de divorce pour les parents séparés ou divorcés